



Grant Thornton Société d'Avocats



Grant Thornton Société d'Avocats est le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France. Depuis plus de quarante ans, nos équipes vous assistent pour toutes vos opérations stratégiques à travers une expertise pluridisciplinaire reconnue dans tous les domaines du Droit des affaires, aussi bien dans un contexte national qu'international.

Notre expérience nous permet de vous accompagner dans vos projets pour vous assister et vous conseiller à chaque étape, sur l'ensemble du territoire au travers des différentes implantations de Grant Thornton France, mais également à l'échelle internationale grâce à la puissance de notre réseau de Grant Thornton International, présent dans plus de 130 pays.

Pour répondre à la complexité croissante des obligations juridiques et fiscales auxquelles vous devez vous confronter, Grant Thornton Société d'Avocats a développé des lignes de services dédiées et composées d'experts reconnus dans leurs domaines et bénéficiant d'une expertise sectorielle forte, afin de répondre à vos enjeux et d'apporter une solution adaptée à vous et à vos équipes.

Nos associés et collaborateurs conseillent et accompagnent des clients de toutes tailles et de tous secteurs d'activité dans l'analyse des risques et des opportunités de leurs projets. Audelà de l'expertise technique incontournable de nos avocats et professionnels du droit et de la fiscalité, le cabinet s'inscrit dans une dynamique résolument différenciante.





La relation client

Dans un monde fortement digitalisé, nos professionnels croient aux relations humaines, à la proximité avec les dirigeants et les équipes auprès desquels ils exercent.



L'excellence

Grant Thornton Société d'Avocats est doté de professionnels de haut niveau, d'associés impliqués dans les dossiers garantissant ainsi notre qualité technique.



Le pragmatisme

Votre temps est précieux. Le cabinet vous propose des solutions « clés en main », des recommandations immédiatement opérationnelles.



L'innovation

Proposer des solutions adaptées et innovantes en intégrant dans notre rôle de conseil juridique et fiscal les nouvelles technologies pour répondre aux nouveaux enjeux liés à la transformation numérique des entreprises.



Grant Thornton Société d'Avocats couvre un éventail large de service dont l'étendue et la profondeur de l'expertise permettent d'offrir à nos clients des réponses à leurs enjeux juridiques, fiscaux et sociaux. De plus, la complémentarité développée entre nos équipes nous permettent de renforcer notre approche globale envers nos clients.



• Corporate / Droit des sociétés



• Fusions et acquisitions / Private Equity



• Droit social et ingénierie RH



• Droit commercial



• Droit des données personnelles / RGPD



• Fiscalité des entreprises



• Fiscalité transactionnelle



Prix de transfert



• TVA / Taxes indirectes / Commerce International



• Fiscalité locale



• Fiscalité patrimoniale



• Mobilité internationale

Le cabinet et l'intégralité de ses associés sont reconnus dans les classements du guide de référence en droit Legal 500 EMEA

« La culture du cabinet lui permet d'avoir une bonne connaissance des problématiques financières, ce qui est essentiel dans la gestion d'une opération de fusion-acquisition. »

(Legal 500 EMEA 2021 - France | Corporate/M&A)

- « L'équipe offre des solutions innovantes et pragmatiques allant bien au-delà du conseil en droit du travail. » (Legal 500 EMEA 2021 France | Employment)
- « Grant Thornton Société d'Avocats bénéficie d'une équipe fiscale qui fournit un excellent service dans tous les domaines. Peu importe qui est en charge d'un dossier, le travail est excellent ce qui est une force considérable de l'équipe. »
- « L'équipe fiscale de Grant Thornton Société d'Avocats délivre des conclusions et des solutions pragmatiques, associées à une excellente compréhension des enjeux pour nous, notre entreprise et notre secteur. »

 [Legal 500 EMEA 2021 France | Tax]







Corporate/Droit des sociétés

La compréhension de vos enjeux

Face à la multiplication des normes et des exigences de conformité, de leur complexité, de leur instabilité et des risques de plus en plus importants qu'elles font peser sur la responsabilité de leurs dirigeants, les entreprises sont amenées à repenser leur stratégie d'implantation à l'international ainsi que leur organisation afin de préserver leur croissance, leur crédibilité et leur image de marque.

Un accompagnement sur-mesure

Grâce à notre réseau international et à notre étroite collaboration avec les équipes de l'International Business Advisory Services (IBAS) de Grant Thornton France, nous sommes en mesure de vous assister de manière efficace et transparente, dans la définition et la mise en œuvre de votre stratégie d'implantation, tant en France qu'à l'international. Nous disposons également d'un savoir-faire reconnu dans la gestion juridique de vos différentes entités et de leurs obligations de conformité en matière de droit des sociétés et de gouvernance.

- · Structuration et ingénierie sociétaire,
- · Gouvernance d'entreprise et responsabilité des dirigeants,
- Opérations sur le capital social et émissions de valeurs mobilières,
- · Intéressement des dirigeants (BSA, BSPCE, AGA),
- Réorganisation d'entreprise (fusions, scissions, apports partiels d'actifs, cession d'actifs),
- · Secrétariat juridique et corporate compliance,
- Investissements étrangers et stratégie d'implantation en France et à l'international.



Fusions et acquisitions/ Private Equity

La compréhension de vos enjeux

L'accroissement des incertitudes géopolitiques et commerciales, l'activisme des actionnaires et une approche plus interventionniste des gouvernements et des régulateurs, rendent le marché des fusions-acquisitions plus volatiles et complexes, mais ils représentent également des opportunités pour les dirigeants et les investisseurs qui seront à même de bien appréhender ces enjeux.

Dans le même temps, les entreprises se montrent plus sélectives dans leurs projets d'acquisitions et cherchent de nouveaux moyens de consolider leur position dans un environnement de plus en plus concurrentiel ou d'en conquérir de nouveaux, notamment en restructurant leur organisation pour la rendre plus résiliente ou en procédant à des désinvestissements d'actifs traditionnels au profit de nouveaux secteurs qui se développent rapidement et offrent un potentiel de croissance accru.

Un accompagnement sur-mesure

Notre expertise multisectorielle et nos compétences pluridisciplinaires juridiques, fiscales, sociales, mais aussi financières en étroite collaboration avec les équipes *Transaction Advisory Services (TAS)* de Grant Thornton France nous permettent de vous accompagner efficacement, en France ou à l'international, dans l'élaboration et la mise en œuvre de vos stratégies de croissance externe, de désinvestissement et de restructuration interne.

- Due diligence juridique, fiscale et sociale (buy-side et sell-side),
- Structuration juridique et fiscale des transactions avec ou sans effet de levier (LBO, carve out, refinancement),
- Cession et acquisition d'entreprises ou d'actifs (LOI, *term sheet*, SPA, GAP, TSA),
- · Levée de fonds, pacte d'actionnaires et management package,
- · Financement d'acquisition et garanties associées,
- Joint-ventures, accords de consortium et partenariats stratégiques,
- · Organisation de signing et closing transactionnels,
- · Réorganisation pré et post-closing,
- Entreprises en difficulté.







Droit social et ingénierie RH

La compréhension de vos enjeux

Le marché du travail connaît de profondes mutations et de nouvelles formes d'organisation apparaissent, les employeurs sont ainsi contraints de trouver un nouvel équilibre et d'imaginer le travail de demain.

La réforme du droit du travail a initié un mouvement sans précédent afin d'accorder plus de flexibilité aux entreprises. Elles ont notamment désormais la possibilité, par la voie de la négociation collective entre autres, d'adapter l'organisation du temps de travail à leurs enjeux afin d'en réduire les coûts et dès lors gagner en compétitivité.

A l'inverse, les relations de travail se tendent, marquées par une actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle toujours plus abondante et où la responsabilité civile ou pénale de l'employeur est de plus en plus recherchée.

Les répercussions de la crise actuelle sont nombreuses, les interrogations sociales sont au cœur des préoccupations des entreprises et sont autant de sujets stratégiques pour lesquels notre équipe et son réseau d'experts et de partenaires spécialisés se mobilisent.

Un accompagnement sur-mesure

Dépassant la lecture du droit social pour apporter une vraie valeur ajoutée aux entreprises pour sécuriser ou repenser leur modèle social, notre équipe d'avocats aux expertises complémentaires conseille et accompagne aussi bien de grands groupes français et étrangers, des fonds d'investissements que des PME et des ETI.

- La transformation des entreprises : aspects sociaux et RH des transactions, Due diligence, transfert, gestion sociale des restructurations, PSE et rupture conventionnelle collective, harmonisation des statuts et simulation des coûts sociaux,
- Le management au quotidien : interaction avec les dirigeants d'entreprise, les départements de ressources humaines et les directions juridiques sur toute problématique issue de la vie de l'entreprise en droit du travail, de la sécurité sociale et en matière de gestion des relations collectives,
- La gestion des pré-contentieux et des contentieux individuels et collectifs à risques, gestion de crise (conflits sociaux),
- La gestion des problématiques liées à la santé, la sécurité et les conditions de travail (rédaction du DUERP, optimisation des taux AT/MP, conseil et formation sur la prévention primaire, secondaire et tertiaire, gestion des recours amiables et des contentieux),
- DRH externalisée, management RH et People change.





Les contrats commerciaux sont le poumon de l'entreprise. Structurer ses contrats et sa chaîne contractuelle, créer une offre de services récurrents, c'est à la fois gérer sa relation client, pérenniser son chiffre d'affaires par des revenus renouvelés, sécuriser sa responsabilité, et anticiper les difficultés éventuelles.

La récente crise économique, les tensions commerciales ou hyper-croissance, remettent les contrats au cœur de l'activité de chaque acteur économique. Ils deviennent alors le support matériel indispensable pour la création de valeur.

Face aux réformes successives de l'organisation judiciaire française, dont la dernière en date du 1er janvier 2020 sur la réforme de la procédure civile judiciaire et la suppression de certains tribunaux, l'Etat poursuit sa politique de réduction des coûts et sa volonté annoncée de voir se réduire les contentieux judiciaires, en compliquant l'accès, les délais, et la procédure en toute matière, et en favorisant la médiation et les modes de résolutions amiables non étatiques. Dans ce cadre, le contrat et ses clauses prennent plus que jamais toute leur importance.

Un accompagnement sur-mesure

Nos experts, rompus aux exercices de rédaction, vous accompagnent dans la mise en place de votre stratégie commerciale : rédaction, audit, négociation, contentieux, médiation et arbitrages, et font émerger des solutions contractuelles souples et pragmatiques, anticipant et cadrant les risques identifiés en conformité avec le cadre réglementaire dans lequel vous évoluez. Forts de nombreuses années d'expérience, nous externalisons, pour nos clients, toutes les fonctions d'un département juridique interne, relatives au droit commercial.

- Conseil dans la négociation et la rédaction des contrats (informatiques, contrat de licence, franchise, agent commercial, contrats de services, etc.),
- Conseil dans la négociation et la rédaction des baux commerciaux,
- Traitement des problèmes de toute nature liés aux règles relatives au droit de la concurrence, au droit de la consommation et au droit de la propriété intellectuelle,
- Gestion de vos problématiques précontentieuses et contentieuses.





Droit des données personnelles/RGPD

La compréhension de vos enjeux

A l'heure des mutations digitales, vous recherchez la sécurisation de vos *process*, de vos contrats, de vos sites internet, de vos données, de vos réseaux informatiques, en conformité avec un cadre juridique en évolution permanente. Ces transformations sont, pour chacun, un axe de croissance, d'identification de valeur, de communication et de performance.

Un accompagnement sur-mesure

Notre équipe accompagne ses clients dans la mise en œuvre de leur conformité au RGPD dans de nombreuses missions, qu'il s'agisse de missions de DPO externalisé, de missions d'accompagnement de directions de l'audit interne, de directions juridiques, ou de directions informatiques. Nous vous accompagnons également dans l'analyse d'impact relative à la protection des données. Forts de nombreuses années d'expérience, nous externalisons, pour nos clients, la fonction de Déléqué à la protection des données (DPO).

- Audit RGPD des documents internes (analyse des processus de collecte des données personnelles) et de documents diffusés au public (analyse de conformité au regard du RGPD),
- Conseils responsables de traitement sur la conformité avec le RGPD, la rédaction d'analyses d'impact, d'avis et de recommandations documentés et détaillés,
- Définition et gestion des actions visant à sensibiliser, en interne, au respect et à la protection des données personnelles,
- Conseil dans la prise de décision et aux analyses d'impact sur la vie privée, et notifications éventuelles en cas de violation des données,
- Mise à jour de toutes les informations nécessaires pour respecter le principe de responsabilité (accountability), et notamment, mise à jour du registre des activités de traitement,
- · Déploiement d'outils de gestion de la conformité,
- · Gestion de crise: accompagnement gestion de data breach,
- Contrôles: assistance en cas de litige et représentation auprès des autorités de contrôle, ensemble des Commissions Nationales de l'Informatique et des Libertés (CNIL) européennes.



des entreprises

La compréhension de vos enjeux

La fiscalité des entreprises a subi de profondes modifications ces dernières années, suite notamment à la transposition en droit interne des directives communautaires visant à lutter contre la fraude et l'évasion fiscale. Ces changements se sont accompagnés de mesures tendant à assurer une plus grande transparence des entreprises et des groupes de sociétés, ainsi que d'un renforcement important des obligations déclaratives.

Les entreprises doivent prendre la mesure des changements intervenus afin de se conformer aux nouveaux dispositifs et aux nouvelles obligations qui pèsent sur elles, et identifier les opportunités qui en découlent.

En outre, les changements intervenus en France s'inscrivent dans le cadre d'un renforcement de la coopération fiscale entre Etats et de l'adoption d'importantes réformes de la fiscalité des entreprises dans de nombreux pays membres de l'OCDE. Ces changements induisent la nécessité d'une vigilance accrue des groupes dans la gestion fiscale de leurs filiales étrangères et des relations entre les différentes entités.

Un accompagnement sur-mesure

Nos experts accompagnent depuis de nombreuses années nos clients dans la mise en place et la structuration de leur stratégie fiscale en leur apportant des solutions concrètes et innovantes en France et à l'étranger.

- Opérations exceptionnelles : restructurations de haut de bilan, fusions et apports partiels d'actifs, etc., en France et à l'international,
- La gestion quotidienne des entreprises : accompagnement dans la mise en place du régime de l'intégration fiscale, analyse et optimisation de la déductibilité des charges financières en France et à l'international,
- La gestion des rapports avec l'administration fiscale : accompagnement dans vos contrôles et contentieux fiscaux, préparation et gestion des demandes d'agréments, etc.,
- L'accompagnement dans le diagnostic et la mise œuvre de vos obligations fiscales réglementaires tels que DAC6,
- La fiscalité de l'innovation : crédit d'impôt recherche, *patent box* en France et à l'international,
- La fiscalité immobilière : optimisation de la gestion des actifs immobiliers, de leur acquisition et leur cession.







Fiscalité transactionnelle

La compréhension de vos enjeux

Un contexte économique fluctuant amène les entreprises à identifier, comprendre et anticiper les risques et les opportunités qui sont attachés à la réalisation d'opérations en France et à l'étranger. Cette analyse leur permet de réaliser une transaction éclairée et de négocier au mieux l'opération et notamment son prix de vente ou d'acquisition, les garanties accordées ou demandées et de préparer l'intégration des activités et sociétés.

Chaque opération est unique et revêt des défis et enjeux qu'il est important, pour les entreprises ou les fonds d'investissement, de maîtriser, notamment dans le cadre de la réalisation de *due diligences* d'acquisition ou de vente (*Vendor Due Diligence*) et de sa structuration.

Les due diligences fiscales permettent :

- Acquérir une bonne connaissance de la cible ou de présenter une juste photographie de la situation fiscale de l'activité cédée,
- Évaluer les risques fiscaux et leurs impacts,
- Évaluer et de négocier les garanties demandées ou offertes.

La structuration se doit de garantir l'efficience fiscale de la transaction en déterminant notamment un véhicule d'investissement et une stratégie d'acquisition ou de cession appropriés. Nos équipes interviennent au quotidien sur des opérations françaises et transnationales au côté des experts de fiscalité transactionnelle du réseau Grant Thornton présent dans plus de 130 pays.

Un accompagnement sur-mesure

Nos experts accompagnent depuis de nombreuses années nos clients aussi bien des fonds d'investissement que des sociétés et les groupes français et étrangers dans leurs opérations transactionnelles.

- · Dues diligences fiscales à l'acquisition et à la vente,
- Structurations fiscales dans le cadre des acquisitions et cessions,
- La négociation et la revue des clauses fiscales des contrats de cession et d'acquisition,
- · La modélisation des incidences fiscales de la transaction.



Face à la pression coordonnée des Etats et des organisations internationales (OCDE, ONU ou UE), la lutte contre l'optimisation fiscale agressive est devenue, ces dernières années, une préoccupation majeure des administrations fiscales.

Crise économique liée à la COVID 19, tensions commerciales depuis 2019 (Chine, USA, UE, France etc.) l'incertitude économique à laquelle les groupes sont confrontés implique de rechercher des relais de croissance et de réduire les coûts, notamment fiscaux.

Plus de $60\,\%$ du commerce mondial étant réalisé en intragroupe, une gestion optimale des prix de transfert est devenue indispensable.

La transparence entre Etats (la France est en 2018 le pays qui a reçu et envoyé le plus de renseignements) et celle des contribuables vis-à-vis des administrations s'étant fortement accrues, tout comme la coopération entre Etats, la gestion des prix de transfert est devenue plus complexe.

Un accompagnement sur-mesure

Nos experts fiscalistes et économistes font émerger des solutions souples, pragmatiques et économiques pour faire face aux principaux enjeux auxquels nos clients sont confrontés.

- · Gestion stratégique et optimum de vos incorporels,
- · Diagnostics d'efficience et de risques,
- Prévention et résolution des situations de double imposition,
- · Assistance à contrôle fiscal et contentieux,
- Restructurations d'activités y compris vos supply and value chains,
- Documentation en matière de Prix de transfert pour la France et l'étranger,
- Conformité (*CbCR*, *Masterfile*, *Localfile*, déclaration annuelle TP...),
- Diagnostic établissement stable et allocation de profits.







TVA/Taxes indirectes/ Commerce International

La compréhension de vos enjeux

Les règles de TVA et douane relatives notamment aux flux de ventes de biens ou de services se complexifient et évoluent avec les Lois de Finance qui visent à lutter contre la fraude à la TVA et les pertes financières en résultant pour la France et les autres Etats membres de l'UE.

A titre d'exemple, le *Brexit* effectif depuis le 1^{er} janvier 2021 et les règles TVA dans le secteur du e-commerce vont chambouler les automatismes TVA des entreprises françaises, UE et non-UE.

L'introduction effective au 1er janvier 2023 du « groupe TVA » entraînera également un bouleversement dans la réglementation TVA française. Aussi, les entreprises et ce, quelles que soient leur taille et leur secteur d'activité, doivent suivre l'évolution de la réglementation, appréhender ce nouveau corpus de règles et exercer une vigilance accrue dans la correcte application de ces règles de TVA et des obligations déclaratives en découlant. En effet, les contrôles fiscaux dans le domaine de la TVA et les contrôles douaniers se sont multipliés et sont de plus en plus « agressifs », entraînant des redressements significatifs et des pénalités lourdes, difficilement négociables. Les échanges d'informations se sont également développés entre les Administrations fiscales avant tout européennes, afin de tenter d'enrayer la fraude à la TVA. Cette coopération facilite la tâche des Administrations fiscales lors des contrôles fiscaux.

Il est essentiel que les entreprises anticipent ces changements de réglementation et les maîtrisent, en vue d'une application conforme et efficiente des règles de TVA et des obligations déclaratives et documentaires, ce qui leur permettra d'éviter des redressements avec des impacts trésorerie préjudiciables.

Un accompagnement sur-mesure

Nos experts en TVA, douane et taxes indirectes vous apportent dans ces domaines des conseils et une assistance opérationnelle; ils vous aident à mettre en œuvre ces règles TVA, à gérer vos risques, améliorer votre trésorerie et trouver des solutions pratiques et commerciales adaptées à vos problématiques.

Elle est également à vos côtés pour vous assister dans vos relations avec l'Administration fiscale (gestion courante, demande de rescrit, demande de remise de pénalités, contrôle fiscal) et devant les Tribunaux administratifs (contentieux fiscal).

- · Problématiques TVA tous secteurs,
- Assistance dans la gestion des rapports avec l'administration fiscale,
- Toutes vos problématiques de TVA/douane dans tous les secteurs,
- Toutes vos questions sur les taxes indirectes (taxe sur les salaires, C3S, taxe sur les conventions d'assurance, taxes environnementales/énergétiques, taxes pharmaceutiques, écotaxe, accises, taxes aéroportuaires, etc.),
- · Assistance en matière de contrôle et contentieux fiscaux,
- Demande de rescrit,
- Mise en place de procédures TVA ou douanières pour optimiser votre trésorerie.
- Rédaction ou revue de la « PAF »,
- Phase d'étude préalable à la mise en place d'un groupe TVA et mise en place consécutive.



La diversité des taxes locales (CET, taxes foncières, IFER, ...), leur opacité et leur complexité font de la fiscalité locale française un domaine très technique, en évolution constante, que les entreprises ne peuvent plus ni ignorer, ni mettre de côté dans la mesure où les impôts locaux ne cessent de croître et pèsent donc lourdement sur la trésorerie des entreprises.

En effet, la réforme de 2017 de la valeur locative des locaux professionnels a bouleversé le paysage de la fiscalité locale et a considérablement augmenté la charge fiscale des entreprises.

Par ailleurs, le projet de loi de finances pour 2021 prévoit des changements en matière de fiscalité locale (taux CVAE, plafonnement CET, évaluation comptable des établissements industriels).

Aussi, quelle que soit la taille de votre entreprise, quel que soit le secteur d'activité, compte tenu du poids fiscal qu'elle représente, la fiscalité locale que vous supportez doit être revue pour identifier les éventuelles erreurs commises par l'Administration ou par l'entreprise dans les informations communiquées et les potentielles voies d'allègement de coûts.

Un accompagnement sur-mesure

Notre équipe, forte d'une solide expérience en fiscalité locale et de ses relations régulières et privilégiées avec les services compétents de l'Administration fiscale, vous accompagne dans la gestion, l'optimisation et la résolution de vos problématiques relatives aux impôts locaux.

- Conseil dans le domaine de la fiscalité locale à tout moment de la vie d'une entreprise (création, extension, fermeture, etc.),
- Contrôles de cohérence des rôles de taxes locales reçus par les entreprises,
- · Revue des rôles d'imposition,
- Assistance dans vos relations avec l'Administration fiscale et réclamations fiscales,
- · Assistance à contrôle fiscal,
- Assistance dans la mise en place des mesures de soutien COVID 19.







Conseiller un dirigeant sur sa fiscalité patrimoniale est avant tout une histoire de confiance. Celle qu'accorde le dirigeant à son avocat pour lui permettre de rentrer dans sa vie personnelle et dans ses histoires les plus intimes, mais aussi dans ses investissements privés et dans ce qui constitue la subsistance de la famille en cas de coup dur. Cette confiance, l'avocat va la rendre par sa proximité, sa capacité d'écoute et surtout sa réactivité car un problème d'argent personnel devient vite anxiogène pour celui qui le vit.

La fiscalité n'est qu'une composante; droit civil, droit des sociétés, mais aussi la finance pure, parce que la fiscalité patrimoniale doit être appréhendée dans un ensemble beaucoup plus vaste pour plus de cohérence.

Dans le cadre d'une transmission d'entreprise, l'optimisation de sa retraite mais aussi assurer le bon passage de témoin, la gouvernance de l'entreprise après son départ, la rétention des talents, le développement durable de ce que l'on a créé, l'investissement dans une nouvelle structure, sont autant de considérations qu'il est important d'anticiper.

Un accompagnement sur-mesure

Notre équipe accompagne depuis de nombreuses années ses clients dans l'ensemble de leurs projets de transmission d'entreprise. Nous conseillons des dirigeants sur leurs questions de fiscalité patrimoniale au travers d'une approche duale, un accompagnement dans la réflexion de la stratégie de l'entreprise dans le cadre de son départ, dans un premier temps, et sur sa stratégie patrimoniale (en tenant compte de la situation familiale et personnelle du dirigeant), dans un second temps.

- · La gestion et la transmission du patrimoine privé,
- · Dans un cadre international,
- · La transmission d'entreprises,
- · La disposition d'actifs internationaux.



Sécurité sociale et fiscalité sont des enjeux majeurs de la mobilité internationale, car potentiellement onéreux, au-delà du package de rémunération souhaitée par le candidat.

Près de 2,5 millions de Français seraient expatriés, sans compter ceux qui traversent une frontière occasionnellement ou régulièrement pour leur travail. Le Brexit vient nous rappeler que rien n'est figé, les règles évoluant sans cesse, quel que soit le pays dans lequel se trouve le salarié ou le dirigeant.

Quelle paie mettre en place, dans quel pays ? Quelles règles de sécurité sociale ? Quel contrat de travail ? Quelle fiscalité ? Quelles obligations fiscales pour le salarié ? Quelles obligations pour l'employeur ? Autant de questions qui doivent se poser bien en amont de la situation de mobilité et qui nécessitent une réponse adaptée à chaque cas.

Un accompagnement sur-mesure

Notre équipe, spécialisée en mobilité internationale vous apporte des solutions pragmatiques pour toutes les situations, dans plus de 130 pays.

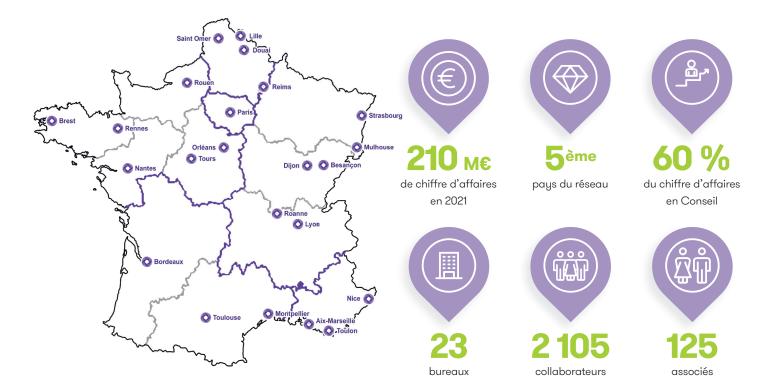
Elle vous assiste dans la sécurisation des obligations fiscales partout dans le monde, quelle que soit votre urgence.

- · Optimisation fiscale et sociale,
- · Contrats de Travail,
- Déclarations des revenus partout dans le monde,
- Politiques de mobilité internationale,
- Paie.
- · Etablissements stables.



(Z)

À propos de Grant Thornton France



Grant Thornton, groupe *leader* d'Audit et de Conseil, rassemble en France 2 105 collaborateurs dont 125 associés dans 23 bureaux, en se positionnant sur 5 métiers : **Audit, Expertise Conseil, Conseil Financier, Conseil Opérationnel et** *Outsourcing* **et Conseil Juridique et Fiscal.**

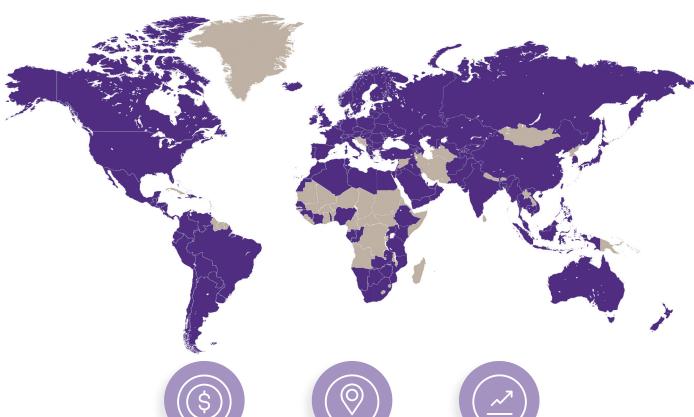
Grant Thornton accompagne les entreprises dynamiques (sociétés cotées, entreprises publiques et privées) pour leur permettre de libérer leur potentiel de croissance, grâce à l'intervention d'associés disponibles et impliqués, épaulés par des équipes délivrant une expertise à très haute valeur ajoutée.

Les membres de Grant Thornton International constituent l'une des principales organisations d'Audit et de Conseil à travers le monde. Chaque membre du réseau est indépendant aux plans financier, juridique et managérial.

www.grant-thornton.fr



À propos de **Grant Thornton** dans le monde





de chiffre d'affaires en 2021



pays



de croissance annuelle





collaborateurs



Nos experts à vos côtés



Anne FREDE

Managing Partner,
Avocat Associée,
Mobilité internationale
et Fiscalité Patrimoniale



Stéphane BÉNÉZANT

Avocat Associé, Droit des Sociétés / Fusions et Acquisitions



Stéphany BRÉVOST

Avocat Associée, Fiscalité des Entreprises et Transactionnelle



Caroline
LUCHE-ROCCHIA

Avocat Associée,

<u>Droit s</u>ocial et Ingénierie RH



Pascal LUQUET

Avocat Associé, Prix de transfert



Nicolas REMY-NÉRIS

Avocat Directeur,
Droit commercial
et Droit des données personnelles /



Elvire TARDIVON-LORIZON

Avocat Associée,
TVA / Taxes indirectes /
Commerce International /
Fiscalité locale



Jean-François
BLARET

Avocat Directeur, Droit des affaires Bureau de Lille



Grant Thornton Société d'Avocats

Bureau de Neuilly

29, rue du Pont 92200 Neuilly-Sur-Seine T + 33 (0)1 41 16 27 27 F + 33 (0)1 41 16 27 28

Bureau de Lille

91, rue Nationale 59045 Lille Cedex T + 33 (0)3 20 30 26 26

Agnès de RIBET

Associée, en charge du Marketing, de la Communication et du Business Development T + 33 (0)1 41 25 85 85 **E** agnes.deribet@fr.gt.com











© 2022 Grant Thornton Société d'Avocats, Tous droits réservés. Grant Thornton Société d'Avocats est le cabinet d'avocats lié au réseau Grant Thornton en France, dont la société SAS Grant Thornton est le membre français du réseau Grant Thornton International Ltd (GTIL). "Grant Thornton" est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres, affiliés ou liés. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux.

Ne pas jeter sur la voie publique. Impression sur papier eco-responsable. Création : Ynfluence. Crédit photo : shutterstock (photographies retouchées).